

Sciences humaines et sociales mention Sciences de l'éducation

RNCP27249 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	333
Code(s) ROME	K2101, K2102, K2103, K2108, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Université de Limoges

<http://www.unilim.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Parcours Diversités, Education, Francophonies

Le titulaire de ce diplôme occupe des fonctions liées à l'exercice des métiers de la Formation continue ou à l'exercice du métier de Chercheur en sciences de l'éducation

- - Utiliser et encadrer l'usage de moyens numériques de formation (outils hypermédias et réseaux)
- - Concevoir, mettre en place, diriger et évaluer un dispositif de formation incluant l'usage de TICE
- - Organiser des formations et en assurer la coordination pédagogique
- - Exercer en contexte multiculturel.
- - Réaliser des études et recherches.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de ce diplôme est capable de :

- - Maîtriser les principes généraux et des pratiques de la formation d'adultes, les approches de l'altérité et de la diversité en éducation et formation ; la coordination pédagogique (notamment des problématiques du leadership, des problématiques du curriculum, de l'analyse des besoins et de la conduite de projet, de la prévention et de la gestion des conflits et du management dans le domaine de l'éducation et de la formation); de l'ingénierie de la formation ; l'application des outils et réseaux numériques à l'éducation et à la formation ; de la pratique réflexive en éducation et formation,
- - Utiliser, concevoir, mettre en place, diriger et évaluer un dispositif de formation à distance,
- - Concevoir, piloter, mettre en œuvre et évaluer un projet de recherche en sciences de l'éducation et/ou en francophonie,
- - Valoriser les travaux de recherche.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- - Services de formation continue en entreprise
- - Institutions privées de formation

- - Centres de formation pour adultes, centres de formation des apprentis
- - Structures d'insertion sociale et professionnelle
- - Structures d'orientation professionnelle
- - Organismes consulaires
- - Collectivités territoriales
- - Cabinets conseils
- - Centres d'études et de recherche
- - Établissements d'enseignement supérieur

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- - Formateur
- - Conseiller ou Coordinateur pédagogique
- - Responsable de formation
- - Responsable diversité
- - Ingénieur d'étude, ingénieur de recherche, chargé d'études,

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 339 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 986
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement W0X91 — Directeurs d'établissements du secondaire ou du supérieur et inspecteurs W0X92 — Professeurs du supérieur W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP (commission pédagogique présidée par un professeur des universités et comprenant deux enseignants chercheurs de la formation et un enseignant chercheur ayant des activités en matière de formation continue)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Possible par VAE [jury composé de trois enseignants chercheurs ainsi que deux personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis (Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002)]

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27249/>